

Légalité arrété municipal pr extinction lumières ds commerces?

Par Damien EH, le 12/01/2009 à 18:47

bonjour a tous,

malgré le fait que je sois juriste de formation mais pénaliste, je n'arrive pas à savoir si un maire est en mesure de pouvoir prendre un arrété municipal qui mettrait en place l'extinction obligatoire des lumières des magasins à partir d'une certaine heure, et quelle serait sa base légale?

merci d'avance!!!